Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
des écoles maternelles et élémentaires

Vence, le 29 janvier 2024

Objet : préavis de grève du 1 février 2024

Madame, Monsieur,

Un mouvement **de grève de la Fonction Publique et de l'Education Nationale** est prévu le **jeudi 1 février 2024**, mouvement susceptible d'entraîner des perturbations dans le fonctionnement de l'école et des structures périscolaires que fréquente votre enfant : accueils du matin et du soir, restauration scolaire, encadrement du ramassage scolaire.
Vous serez informés de l'accueil assuré pour chaque établissement, sur le site Internet de la ville, facebook de la ville, sur le portail famille, l'ENT ONE pour les élémentaires ou en contactant la Direction de l'Education.

En fonction du nombre d'enseignants grévistes **un service minimum d'accueil sur le temps scolaire** sera mis en place pour les écoles maternelles et élémentaires.
Ce service sera accessible, dans la limite des places disponibles, **prioritairement aux enfants dont les deux parents travaillent** et qui ne disposent d'aucune autre solution de garde.
Pour y inscrire votre enfant, je vous remercie de prendre contact avec la Direction des temps scolaires **mardi 30 janvier à partir de 11h** au 04.93.58.49.91 ou au 04.93.58.43.29.

La Direction des temps scolaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

J'espère que ces informations vous permettront de prendre toutes dispositions utiles pour organiser au mieux la journée de votre enfant, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Nathalie DELOUCHE
Adjointe déléguée à l'éducation
et la petite enfance.

Mairie de Vence – Boite Postale 9 – 06141 Vence cedex – Téléphone 04 93 58 41 00 - Fax 04 93 58 41 12
mairie@ville-vence.fr – www.vence.fr